OBJETS PLANOLOGIQUES EN DÉPLACEMENT.
VERS UNE JURISPRUDENCE DE CAS ETHNOGRAPHIQUES

Rafaella Houlstan-Hasaerts
Giulietta Laki

Pour le sens commun, les plans, les coupes, les maquettes, les modèles 3D – que nous regrouperons sous le nom d'« objets planologiques » (O.P.)[1] – sont des « outils » de conception, de planification ou de représentation propres à la discipline architecturale et urbanistique. On prend d'ailleurs pour acquis que leur manipulation est une affaire de « spécialistes », qui nécessite une forte dose de savoirs « techniques ».

Sur la base de préoccupations qui émaillent nos recherches[2], nous avons tenté ensemble de mettre à l'épreuve cette interprétation, en nous intéressant aux façons dont ces objets sont engagés dans différentes pratiques, des plus évidentes (la conception architecturale, la planification urbaine, l'enseignement du projet) aux plus périphériques (la participation citoyenne, l'activisme urbain, le déplacement en ville…). Cet article se situe à un point de contact entre nos disciplines : l'architecture, qui accorde à la maîtrise d'outils codifiés une place fondamentale, et l'anthropologie, qui place les artefacts au centre d'un vaste réseau de sens et d'interactions. Il témoigne ainsi de la rencontre entre des objets architecturaux et des leviers tant épistémologiques que méthodologiques issus des sciences sociales (Conein *et al.*, 1993). En effet, la méthode adoptée a été majoritairement celle de l'observation *in vivo* de situations où ces objets étaient manipulés – une réunion entre des architectes et des ingénieurs en stabilité ;

1
Si le lecteur nous permet ce néologisme, nous définirons « planologique » comme ce qui est relatif à l'art du plan, au sens étymologique d'*implantation* et au sens figuré de *projet*, implantation des idées dans le temps.

2
Les auteures, respectivement architecte et anthropologue, mènent des recherches doctorales intitulées : *Espaces politiques, politiques de l'espace. La production de l'espace public bruxellois à l'épreuve des mobilisations citoyennes* (R. Houlstan-Hasaerts), et *Habiter l'espace public : relations à la ville par les objets et les paysages* (G. Laki). Pour l'une, le questionnement partait des façons dont des citoyens s'emparent des « outils de l'architecte » pour contester des projets d'espace public. Pour l'autre, il tournait autour des moyens non discursifs d'amener des informateurs à rendre compte de l'espace.

des jurys au sein de trois ateliers d'architecture ; une commission de quartier concernant le réaménagement du parc Marconi[3] ; une réunion organisée par des comités de quartier où se discutait le projet de réaménagement de la place Saint-Lambert[4] ; une commission de concertation qui portait sur la même place ; un déplacement dans un centre commercial. Ces observations ont été complétées par des entretiens avec des personnes qui manipulent ces objets[5] – « experts » avérés autant que prétendus « profanes ». Cette accumulation ne visait aucunement l'exhaustivité. Elle avait plutôt pour but de jeter les bases d'une *jurisprudence ethnographique*[6], une combinatoire de cas à travers lesquels nous avons circulé, au gré des questions qui nous semblaient pertinentes pour l'analyse.

Nous tenterons de rendre compte de ce cheminement empirique et analytique à travers une fiction narrative qui commence dans le milieu supposé « naturel » des objets planologiques – le « biotope » du bureau et le « terrarium » du dispositif pédagogique de l'atelier – pour continuer à les suivre quand ils se déplacent dans des contrées *a priori* plus hostiles : des territoires où ces « outils du métier » côtoient des non-architectes. En ce sens, cet article est aussi l'histoire d'une rencontre plus généralisée, qui a lieu quand ces pierres angulaires de la pratique architecturale que sont les objets planologiques quittent l'espace formalisé par la discipline et se confrontent à d'autres enjeux et priorités.

1. OBJETS PLANOLOGIQUES EN « MILIEU NATUREL » : DES SITUATIONS PEUPLÉES D'OBJETS

Pour commencer, nous nous sommes attachées à définir de manière minimale ce que ces objets planologiques sont, afin de mieux comprendre ce qu'ils permettent de faire, mais aussi ce qu'ils invitent à faire et ce qu'ils font d'eux-mêmes. Car loin d'être uniquement des outils avec lesquels les architectes et les urbanistes conçoivent et planifient, ils semblent agir en retour sur ceux qui les manipulent (Yaneva, 2009a et 2009b). La plupart des concepteurs témoignent être « travaillés » par le plan, « réfléchir » grâce à la maquette, voire découvrir, dans leurs propres dessins, des solutions ou des problèmes. Selon certains, il semblerait même que ces objets aient la capacité d'exercer des actions – comme quand une maquette « crée un paysage » ou « gagne un concours ». Sous la loupe ethnographique, nous avons vu apparaître des « quasi-personnages » (Greimas, 1983 ; Latour, 1989), des êtres à part entière, au métabolisme assez complexe.

3
Le parc Marconi, situé dans la commune bruxelloise de Forest est l'un des espaces publics concernés par le Contrat de Quartier Durable Albert (2012-2016). Les Contrats de Quartier Durables sont des programmes quadriennaux de revitalisation urbaine conclus entre la Région de Bruxelles-Capitale, une commune et les habitants du quartier.

4
La place Saint-Lambert est située dans la commune bruxelloise de Woluwe Saint-Lambert. Son réaménagement, bien qu'à l'étude depuis 2002, n'a pas encore été concrétisé. Les projets successifs élaborés par les services communaux ont donné lieu à une large mobilisation des comités de quartier.

5
Toutes les citations ont été anonymisées. Nous tenons cependant à remercier les architectes de Vers.A, Rotor, V+, Suède 36, POP (Commons Josaphat), ainsi que P. Wouters et B. Devillers pour les entretiens éclairants qu'ils nous ont accordés.

6
Nous empruntons ce concept à Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger (1997), qui, se penchant sur le problème de la totalisation des données ethnographiques, proposent de circuler entre différents terrains afin de réunir une « jurisprudence » de cas propres à identifier les différents cours d'action dans lesquels les personnes et les choses peuvent être engagées, ainsi que leurs combinaisons possibles.

Nous tenterons la définition suivante : les objets planologiques sont des *dispositifs visuels* qui, par analogie, convoquent des spatialités matérielles et/ou fictionnelles absentes de la situation, préexistantes ou à faire exister : un contexte d'intervention, un bâtiment à construire, la *Glashochhaus* (ou *Tour de verre*, 1922) de Mies van der Rohe[7] par exemple. Nous compléterons cette définition par une autre : les objets planologiques constituent des *dispositifs spatiaux* à part entière, obéissant à leurs règles d'ordonnancement, de géométrie, de stabilité… En effet, ils exposent un monde spatial qui n'existerait pas sans eux (Lussault, 2007 : 72-73). Le contexte d'intervention, le bâtiment à construire ou la *Tour de verre* existent aussi – et dans le dernier cas surtout – à l'intérieur de ces dispositifs. C'est dans la double relation de *correspondance* et de *hiatus* (Latour, 2012) qui existe entre spatialités convoquées et spatialités en propre que se joue la performativité des objets planologiques en tant qu'outils et que se dessine leur capacité d'action[8]. C'est bien parce que l'espace d'une maison à construire et l'espace de la maquette qui la représente sont analogues – du point de vue de la volumétrie ou de l'organisation par exemple – que la maquette en question ouvre sur la possibilité de projeter, de planifier. Mais c'est aussi parce que ces deux espaces sont à certains égards distincts – du point de vue des matériaux, de la taille ou de la statique – que la maquette devient opérante. En maquette, si « on enlève un mur », il s'agit d'un bout de carton et non d'un amas de briques. Cette double relation va prendre forme au fur et à mesure que nous détaillerons les types d'actions dans lesquels les objets planologiques sont sollicités.

En première instance, les opérateurs utilisent des objets planologiques comme *bases de données*. En effet, les O.P. permettent aux concepteurs d'*appréhender* l'espace. En ramenant une spatialité sur une surface congrue et en sélectionnant les caractéristiques à reporter, les O.P. montrent ce qui serait autrement insaisissable et focalisent le regard sur des éléments pertinents. La maquette d'un contexte d'intervention, par exemple, permet de dominer du regard l'entièreté d'un environnement – notamment des éléments difficiles à appréhender dans l'échelle 1:1, comme les intérieurs d'îlots – tout en faisant abstraction d'éléments tels que la couleur et la matière des murs des bâtiments avoisinants ou leur état de délabrement. Notons qu'il n'est pas rare de voir les opérateurs utiliser des O.P. préexistants à la situation de conception et de planification. Les O.P. permettent ainsi de dédouaner les opérateurs de démarches chronophages et les prémunir de résultats malencontreux. Si l'architecte rénovant une maison détient les plans de la situation existante, il ne devra pas forcément se rendre sur place pour prendre des mesures, ou découvrir qu'un mur abattu en cours de chantier était en réalité porteur.

7
L'architecte allemand avait conçu une première version de ce gratte-ciel pour la *Friedrichstrasse* à Berlin, dans le cadre du concours d'idées *Turmhaus Aktiengesellschaft* en 1921, mais son projet y était irrecevable. Jamais construit, le bâtiment a néanmoins continué sa vie sur papier, que ce soit dans des versions successives du projet réalisées par l'auteur lui-même ou à travers de nombreuses monstrations – publications, expositions, etc.

8
Nous avons développé ailleurs (Laki, Lefebvre, 2014) deux situations de mise à l'épreuve de projets d'architecture par le biais d'une analyse fondée sur l'*Enquête sur les modes d'existence* de Bruno Latour.

Quand les concepteurs se saisissent d'objets planologiques préexistants, ils peuvent aussi les utiliser comme *références ou sources d'inspiration*. De fait, les O.P. permettent de *puiser* dans un stock de principes de composition, de solutions spatiales et structurelles ou de modalités de représentation graphique contenus dans des projets réalisés par eux ou par d'autres. Pour certains de nos informateurs, les O.P. auraient la capacité d'amplifier la créativité du planificateur : « Un projet porte en lui aussi des germes d'autres projets possibles. » Lors de nos observations, nous avons cependant été témoins de plusieurs situations où l'O.P. de référence avait en quelque sorte contraint son opérateur, soit parce que ce dernier n'avait pas su « s'abstraire de l'original », soit parce qu'il n'en avait pas respecté la « logique interne ». On a pu ainsi entendre en jury d'architecture des critiques comme « tu ne dois pas subir ta géométrie » ou, à l'inverse, « le bâtiment de Mies n'existe plus en fait […] la réduction du plan, la réduction de la taille, c'est à chaque fois des petits coups de poignard », lorsque le remaniement par un étudiant des plans de la *Tour de verre* a fini par mettre à mal des propriétés jugées essentielles au projet de référence.

Par ailleurs, les objets planologiques sont des *outils de conception ou de planification* relativement plastiques et malléables. En effet, ils permettent de *manipuler* des spatialités existantes ou à faire exister, d'élaborer des fictions, de faire « comme si », de tester différents scénarios, et de revenir en arrière, le cas échéant. Rien de plus commun dans nos observations que des opérateurs qui « enlèvent le toit » d'une maquette ; qui la tournent pour « changer l'orientation de la maison » ; qui testent un plan alternatif à celui d'un collègue sur un calque superposé ; qui effacent d'un clic de souris des traits dans un plan afin d'« enlever ce mur-là » et qui font ensuite « Ctrl + Z » pour le « remettre » si la solution ne convainc pas. L'O.P. met donc à l'épreuve les hypothèses des concepteurs et montre ce qui marche et ce qui marche moins, là où la fiction tient et où elle ne tient pas. Encore une fois, les critiques adressées par un membre du jury à l'étudiant qui avait manipulé les plans de la *Tour de verre* sont emblématiques : « C'est l'endroit où je me dis : Ah il a lâché son récit ! […] tout à coup, il pleut. » Pour qui sait l'entendre, un O.P. peut donner des indications sur la conduite à suivre. Dans un des bureaux visités, nous avons appris les risques courus quand on ne suit pas les conseils de l'O.P. Durant la phase de conception d'un projet, ces informateurs n'avaient pas pris en considération un problème montré par la maquette, supposant qu'il ne serait pas visible une fois le projet construit. Or le problème a subsisté sur le bâtiment achevé. Depuis, ils « écoutent » la maquette qui « raconte presque tout » : « Quand tu construis, c'est juste un changement d'échelle. Ce qui ne va pas dans la maquette, tu le remarques en vrai aussi. » Il arrive heureusement que les O.P. montrent des solutions inespérées : dans le même bureau, un effet « brûlé » accidentel dû au découpage laser d'une plaque a mené les architectes à reproduire une texture similaire sur la façade du projet à construire.

Les concepteurs utilisent également les objets planologiques comme *supports matériels*. En effet, ceux-ci permettent *d'extérioriser et de fixer* des « idées » : « tout ce que tu fais en maquette, tu l'as pris en considération », nous a rapporté un informateur. Ainsi, l'O.P. fige l'état d'un projet jusqu'à nouvel ordre. Si cette fixation est recherchée, par exemple dans la négociation avec des commanditaires, il arrive aux opérateurs de se méfier d'une certaine forme d'esthétisation ou de réification que l'O.P. peut induire : ils craignent d'être « pris en otage » par le dessin et de ne pas pouvoir « passer à l'architecture » ou, encore, de construire des « bâtiments qui ressemblent à des maquettes ».

Enfin, les concepteurs utilisent les objets planologiques comme *outils de communication*. Le caractère sélectif des O.P. ainsi que leur capacité à convoquer ou à être des spatialités permettent leur déplacement et leur mise en commun. Quand un projet est mis sur papier, sur écran ou en maquette, il peut être perçu et expérimenté par d'autres et, donc, débattu, négocié… En situation de communication, les choses se corsent pour les concepteurs, qui doivent prendre en compte un type d'acteurs de plus dans la situation : les destinataires. Dans un des bureaux visités, nos informateurs ont insisté sur le fait que les maquettes n'y sont pas produites suivant une convention disciplinaire, mais plutôt en fonction d'une « aptitude de l'objet à parler au commanditaire ». Ils disent, par exemple, faire des maquettes qui ressemblent à des « maisons de poupées », très réalistes et à l'échelle 1:10, et utiliser tous types de matériaux, comme la pâte à modeler, pourvu que l'ensemble soit compréhensible et parlant.

Nous l'avons vu, pour chacun des types d'actions dans lesquels les objets planologiques sont sollicités, ce que l'outil permet de faire renvoie aussi à ce qu'il demande de faire. Dans les termes de Bruno Latour, le « pliage technique » engage tout autant l'homme que son artefact. « Au lieu d'*Homo faber*, il vaudrait mieux parler d'un *Homo fabricatus*, fille et fils de ses ouvrages et de ses œuvres. L'auteur n'est au début que l'effet vers l'arrière du lancer, vers l'avant, de l'outillage » (Latour, 2012 : 234). Mais ces objets n'engagent pas qu'une seule personne. Rappelons les façons dont nous les avons définis : les objets planologiques sont des *dispositifs* qui convoquent des spatialités absentes, préexistantes ou à faire exister et ils instaurent un monde spatial qui n'existerait pas sans eux. C'est par l'usage de la fiction qu'ils réussissent cette convocation et cette instauration. Et, comme pour les autres « êtres de la fiction » (Souriau, 2009 ; Latour, 2012), sans la sollicitude de ceux qui les entendent – communément appelés les « récepteurs » –, ils peuvent échouer. Si le récit ne tient pas, la personne qui est face à un objet planologique n'est pas transportée dans ce que le récit fait exister. Mais, sans cette personne, la fiction ne tient pas non plus : les morceaux de carton mousse ne restent *que* du carton mousse, la *Tour de verre* disparaît.

Nous avons choisi d'entrer dans la matière via des types d'actions génériques dans lesquels les objets planologiques sont engagés. Cependant, chaque O.P. affiche des qualités et des défauts spécifiques par rapport au type de situation et d'opération à accomplir. Prenons par exemple ce que nos informateurs ont témoigné à propos des conditions offertes par différents types d'O.P. pour réviser un projet en cours de conception. Un plan tracé au crayon affichera un coût de révision inférieur par rapport au même plan tracé à l'encre. Parmi les maquettes, certains modes de production permettront une plus grande facilité d'intervention et de reconfiguration. Ceux qui font des maquettes d'étude préfèrent d'ailleurs souvent employer des matériaux communs et faciles à découper. Pendant l'une de nos observations (fig. 1), nous avons pu voir des architectes couper en deux le plan d'appui en carton mousse qui permettait aux volumes de tenir sur un niveau élevé et commun, et ce, afin d'« essayer ce que ça donne d'abattre cette moitié-là du bâtiment plutôt que l'autre ». Une fois l'hypothèse testée, le plan d'appui a dû être substitué par un nouveau pour revenir en arrière, car il ne remplissait plus son ancienne fonction statique. La réversibilité de la maquette connaît donc certaines limites. Le modèle 3D, par contre, permet de revenir en arrière avec un coût infime, grâce à la mémoire vive de l'ordinateur. Les possibilités de manipulation qu'il offre n'en sont pas pour autant supérieures sous tous points de vue à celles d'une maquette. Nous avons appris par plusieurs architectes que le modèle 3D n'est pas efficace pour « dialoguer » autour d'un projet. Il ne permet pas la position égalitaire où tout le monde se met autour d'une table, peut se déplacer pour changer de point de vue, voire saisir l'objet d'une main et le retourner, pas plus qu'il ne permet à chacun de créer sa propre chronologie de découverte, de décider quand zoomer, à quel moment retourner en arrière pour vérifier tel doute : « La 3D ne se partage pas, l'acteur est celui qui a la souris. »

Continuant notre tour dans le milieu architectural et urbanistique, nous nous sommes intéressées plus particulièrement à la question de l'expertise : quelles compétences ont mobilisé les concepteurs pour interagir avec ces quasi-personnages que sont les objets planologiques ?

De manière générale, l'aptitude au dessin, la maîtrise de programmes informatiques ou du *styrocut*™, mais aussi la connaissance de conventions graphiques et des modalités de facture de chaque O.P. sont nécessaires à leur lecture, manipulation et communication. Ceci a été particulièrement mis en évidence lors des jurys, où on entendait fuser dans l'atelier : « Ce ne sont pas des schémas ! Ce sont des plans rétrécis ! » ou « Je ne comprends pas les codes de représentation de tes plans. » Mais la stricte observance des conventions ne détermine pas toujours la performativité de l'O.P. Les opérateurs peuvent s'en écarter selon les situations, à condition de répercuter – par l'art subtil de l'analogie – un certain nombre de caractéristiques. Dans l'un des cas rencontrés, des architectes nous ont

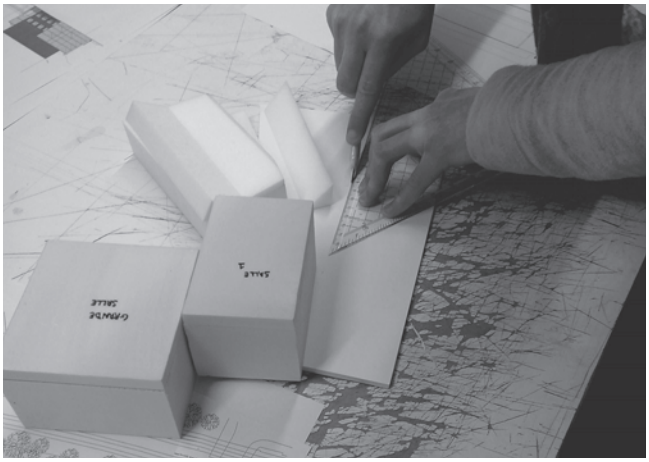

FIG. 1. LE CARTON MOUSSE EN ACTION. © PHOTO : GIULIETTA LAKI.

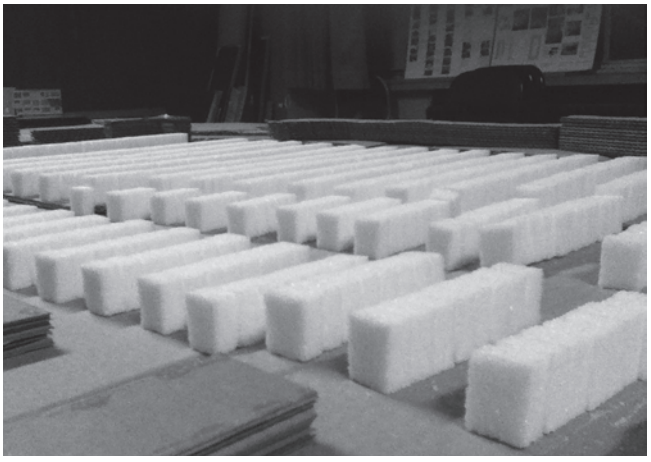

FIG. 2. DES MORCEAUX DE SUCRE COMME MODÈLES DE MAISONS BRUXELLOISES. © POP/COMMONS JOSAPHAT.

dit avoir utilisé des morceaux de sucre pour représenter des maisons : « On s'est rendu compte qu'ils ont exactement les mêmes proportions que la maison bruxelloise. » Ainsi, « tout peut devenir maquette » (fig. 2).

C'est que, pour assurer à l'objet planologique toute son efficacité, pour assurer la réussite du « pliage technique » (Latour, 2012 : 234), les opérateurs doivent faire preuve d'un certain « art de faire » (De Certeau, 1990) en situation. Ceci implique qu'ils choisissent leurs outils selon les visées auxquelles ils les destinent. Deux de nos informateurs nous ont, par exemple, rapporté avoir commis une erreur de jugement en présentant à leurs commanditaires une maquette en plâtre, très stylisée. Quelle n'a pas été la surprise des commanditaires en découvrant, quelques mois plus tard, que le bâtiment réel serait très vitré, alors qu'ils imaginaient un édifice massif et enclos. Si ce *quiproquo* n'a pas eu de conséquences sur l'appréciation du projet par les commanditaires, il a néanmoins poussé les architectes à s'interroger : quels objets pour quelles situations ? Quels objets pour quels « publics » ?

2. OBJETS PLANOLOGIQUES EN DÉPLACEMENT : DES OBJETS QUI PEUPLENT DES SITUATIONS

Dans la deuxième partie de notre cheminement, nous allons suivre les objets planologiques lorsqu'ils quittent ce que nous avons appelé, dans notre fiction, leur « biotope » originaire pour s'installer dans des milieux *a priori* moins familiers (fig. 3).

En première instance, nous nous sommes interrogées sur ce qui se passe lorsque les objets planologiques se retrouvent dans des situations

FIG. 3. UNE MAQUETTE « EN DÉPLACEMENT » QUI A SUSCITÉ LA CURIOSITÉ DES PASSANTS. © POP/COMMONS JOSAPHAT.

de rencontre avec un public plus large et sur les conséquences de ces déplacements. Une des conséquences, déjà esquissée précédemment, concerne les pratiques des concepteurs, ajustées en fonction des interlocuteurs auxquels ils s'adressent. Ces ajustements peuvent viser une amélioration de la communication avec les destinataires : ils feront, par exemple, des modèles 3D – plus à même d'« imiter la réalité » – pour expliquer à un client l'agencement des espaces intérieurs de sa future maison ; produiront des plans techniques détaillés – qui parlent un langage conventionnel – pour éviter tout malentendu avec l'entrepreneur ; ou réaliseront une grande maquette de leur projet, pour faire dialoguer tous les participants autour de lui. Dans d'autres cas, ces ajustements viseront plutôt la clôture du dialogue. Dans une commission de concertation que nous avons observée, les autorités communales en charge du réaménagement de la place Saint-Lambert ont – face à des riverains qui avaient suivi de près le déroulement du projet – fait le choix ne pas en montrer les plans, conscientes que ces derniers pourraient outiller les critiques des participants. Quand les destinataires s'ajoutent au tableau de la situation, on commence à voir un peu plus de la complexité des O.P. Car, lâchés dans d'autres milieux que ceux qui les ont vus naître, les O.P. gardent des « pouvoirs » et, s'offrant comme prises à d'autres usages, permettent d'accomplir d'autres opérations. Nous avons d'ailleurs découvert que les O.P., en ce compris les plus techniques, peuvent être sollicités par des « profanes » de manières relativement similaires à celles que l'on observe

dans le « milieu architectural ». Ce qui nous a fait revenir sur l'assertion selon laquelle la manipulation des O.P. serait uniquement l'apanage des « spécialistes ».

Ainsi, nombre de personnes les utilisent comme *bases de données* afin d'*appréhender* une réalité spatiale autrement inaccessible. L'informatrice que l'une d'entre nous suivait dans ses déplacements quotidiens nous a surprises par la facilité avec laquelle elle a su se repérer sur le plan d'un centre commercial pour localiser l'emplacement du magasin qu'elle cherchait. Lors d'une réunion d'information organisée par des comités de quartier, qui portait sur le projet de réaménagement de la place Saint-Lambert proposé par les autorités communales, l'une d'entre nous a été le témoin d'une série de scènes où les participants traduisaient les symboles du plan en équipements réels, définissaient leur position relative dans l'espace, les qualifiaient ou les disqualifiaient à partir de leur valeur d'usage. Au fil de la discussion sur la base des plans, « ces petits points bleus là » devenaient, par exemple, des fontaines susceptibles de mouiller les passants lors de journées venteuses.

De la même manière, nous avons observé des non-architectes se servir d'objets planologiques comme *références* ou *sources d'inspiration*. Dans l'un de nos cas d'étude, un riverain préoccupé par l'état de vétusté du square de Meudon s'est lancé dans une collecte de projets antérieurs conçus pour cet espace, qu'il a consignés dans un document pour réfléchir avec d'autres habitants à des possibles réaménagements.

Par ailleurs, des « profanes » utilisent des objets planologiques comme *outils de conception et de planification*, pour *manipuler* des spatialités existantes ou à faire exister. À travers notre corpus, nous avons identifié des exemples tels qu'un activiste urbain retravaillant un fond de carte avec des annotations au stylo pour indiquer ce qu'il conviendrait de changer dans la « réalité » (fig. 4) ou la présidente d'un comité de quartier testant dans les programmes *Illustrator* et *Photoshop* ce que pourrait devenir le futur aménagement de la place Saint-Lambert si on « inversait » le plan proposé par les services communaux (fig. 5a/b).

Enfin, nombre de « profanes » font usage des objets planologiques comme *supports matériels* à leurs idées et comme *outils de communication*. Un de nos informateurs a, par exemple, réalisé une maquette de sa maison avant d'en entamer les travaux de rénovation, à la fois pour s'assurer de ce qu'il verrait depuis son salon et pour montrer à ses voisins les travaux qu'il souhaitait entreprendre (fig. 6). Dans le cadre du réaménagement du square de Meudon, des habitants ont fait appel à un architecte-riverain pour mettre leurs propositions « sur plan » et ainsi pouvoir proposer leur projet en commission de concertation. Le plan de ce projet « habitant » a d'ailleurs largement inspiré l'aménagement produit *in fine*. Lors de la commission de concertation sur

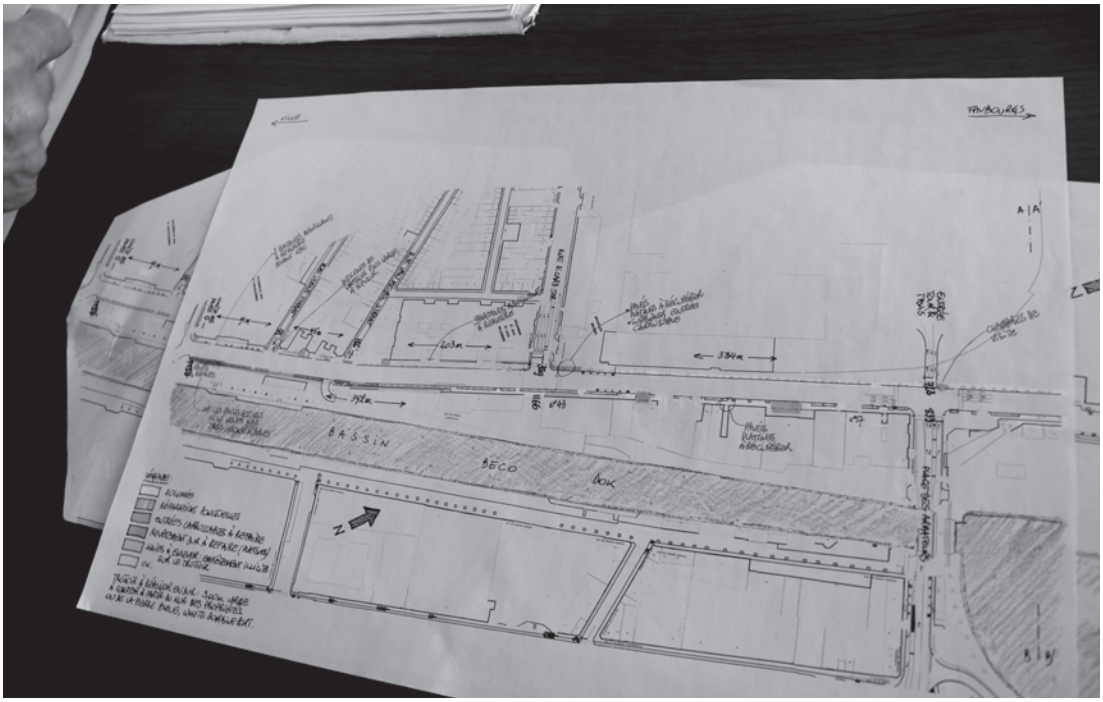

FIG. 4. PLAN DÉTAILLANT LES REVENDICATIONS CONCERNANT L'AVENUE DU PORT. © PATRICK WAUTERS, PHOTO : GIULIETTA LAKI.

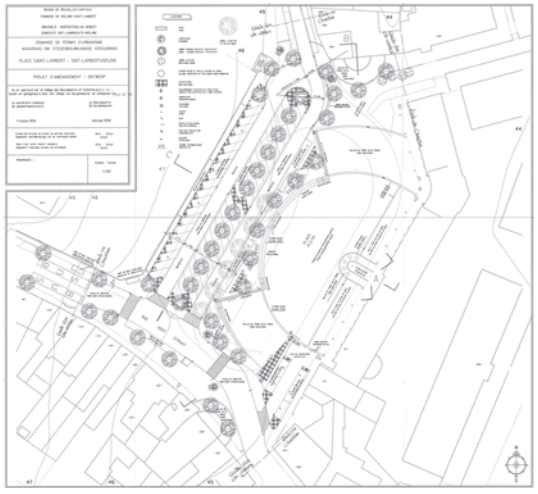

FIG. 5A. LE PLAN DES SERVICES COMMUNAUX. © COMMUNE DE WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT.

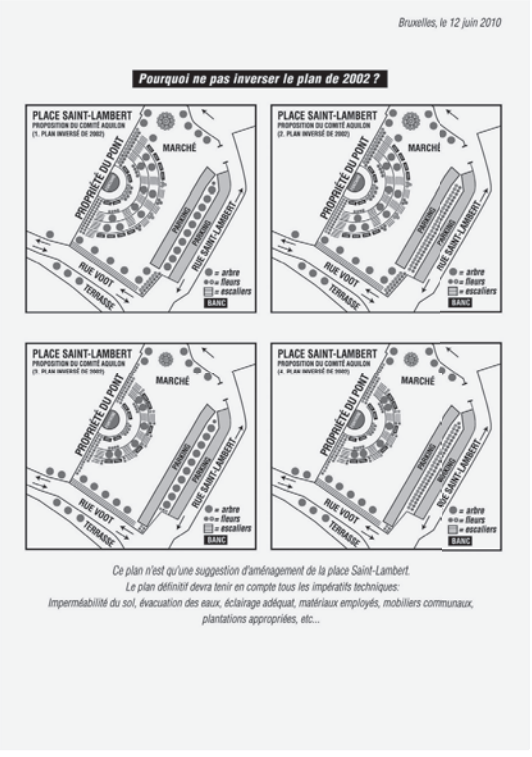

FIG. 5B. LE PLAN DES SERVICES COMMUNAUX « INVERSÉ ». © COMITÉ DE QUARTIER AQUILON.

FIG. 6. UNE MAQUETTE POUR EXPLIQUER AUX VOISINS LES TRAVAUX À RÉALISER.
© PHOTO : GIULIETTA LAKI.

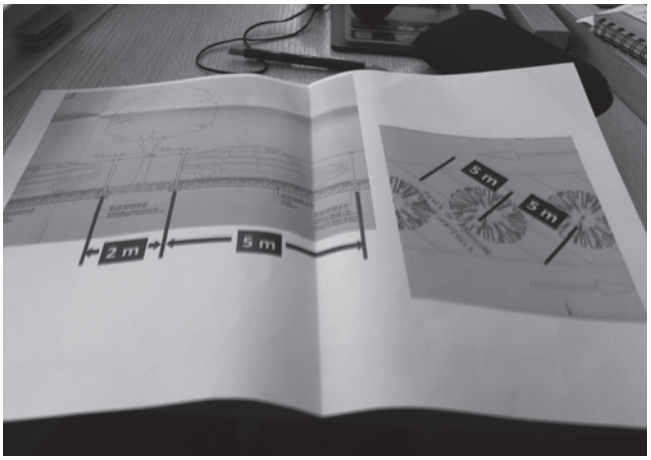

FIG. 7. UN DOCUMENT TRÈS LISIBLE PRÉSENTÉ EN COMMISSION DE CONCERTATION.
© COMITÉ DE QUARTIER SAINT-LAMBERT, PHOTO : RAFAELLA HOULSTAN-HASAERTS.

le réaménagement de la place Saint-Lambert, celle où les plans n'étaient pas projetés à l'assemblée, nous avons assisté à une joute entre le président d'un comité de quartier et une fonctionnaire communale. Le président du comité de quartier, assurant que l'espace ménagé entre deux rangées de parkings était insuffisant pour accueillir les plantations prévues, a brandi à l'assemblée une feuille A3. Le document, lisible de loin, présentait côte à côte un agrandissement d'une coupe partielle et du plan d'ensemble du projet, réalisés par les services communaux. À ces représentations, il avait ajouté de grosses cotes bleues et jaunes, qui facilitaient la lecture du dimensionnement de l'espace réservé à une place de stationnement et de celui réservé aux plantations (fig. 7). Si la coupe partielle correspondait selon lui à un « bon aménagement », il en allait autrement en plan. Pour l'ensemble des récepteurs, ce document rendait plausible l'affirmation selon laquelle la zone dédiée aux arbres ne serait pas viable, du moins si l'on se référait au plan d'ensemble. La fonctionnaire communale, elle, arguait que l'espace était suffisant et que son interlocuteur se trompait dans la manière de prendre les mesures. Mais n'ayant sous la main qu'un plan technique au format A0, illisible pour l'assemblée située à plusieurs mètres d'elle, ses dires ont laissé les participants sceptiques. Qui est l'expert ? Qui est le profane ? Celui qui montre une image « bricolée » à partir d'une coupe et d'un plan technique élaborés par d'autres, ou celle qui, les ayant élaborés « dans les règles de l'art », se retrouve mise en difficulté ? En effet, dans ce cas-ci – où l'enjeu se situait dans le « faire paraître vrai » –, il semblerait que la connaissance du pouvoir probatoire de l'O.P. qu'avait le président du comité de quartier ait été plus efficace que la maîtrise de la fabrication de plans.

Bien sûr, la méthode que nous avons adoptée et le type de situations rencontrées contribuent à dresser ce portrait optimiste, où l'ensemble des opérateurs se retrouve en position symétrique. Mais cet angle

spécifique par lequel nous avons abordé nos cas empiriques – fruit de la rencontre entre anthropologie et architecture – appelle néanmoins à redéfinir les contours de l'expertise et la place qu'y tiennent des savoirs techniques et conventionnels, en s'intéressant à d'autres ingrédients qui ont joué un rôle dans les situations évoquées. Ils invitent aussi à s'interroger sur les manières dont nos informateurs éclairés ont acquis les savoirs, les compétences et les arts de faire nécessaires à la mobilisation d'objets planologiques.

D'une part, il semblerait que la mobilisation des objets planologiques soit facilitée par des expériences concrètes, qu'elles soient synchroniques à la situation ou convoquées par le souvenir. Lorsque l'usagère que nous avions évoquée se repère sur les plans du centre commercial, son corps se trouve au centre de l'action, engagé dans un espace physique analogue à l'espace représenté. Par le truchement de ce corps engagé, les formes bidimensionnelles contenues dans les plans et le point rouge accompagné de l'indication « Vous êtes ici » peuvent être associés à des repères matériels accessibles dans l'espace tridimensionnel du centre commercial. Dans le même ordre d'idées, les activistes et les membres des comités de quartier s'appuient sur une connaissance et un usage répété des lieux pour naviguer à travers les O.P. Lors de nos observations d'une commission de quartier, les plans de réaménagement du parc Marconi se retrouvaient exposés à l'ensoleillement, au bruit de la rue, aux guêpes qui s'installent dans certains types de poubelles, aux disputes de la réunion précédente, à la réussite de la fête de quartier, etc. Les prises de et vers des éléments hétérogènes semblent démultipliées.

D'autre part, nous avons pu remarquer que la plupart de nos informateurs, bien que n'étant pas passés par des dispositifs classiques d'enseignement, étaient habitués à fréquenter des objets planologiques. Revenons brièvement sur l'informatrice qui s'orientait dans un centre commercial. Sa facilité à lire ces plans était, selon nous, en partie liée à sa familiarité avec le type de dispositif. En effet, les schémas d'implantation et autres visualisations spatiales tels les plans des réseaux de transports en commun peuplent les rues, commerces, gares, etc. Même si les plans en question étaient assez techniques et ressemblaient à de « vrais » plans d'architecte, l'usagère profitait probablement d'un savoir-lire accumulé par l'habitude. De plus, disant n'avoir aucun sens de l'orientation, elle nous a fait part de son utilisation régulière de cartes, pour pallier ce manque. De la même manière, nombre de nos informateurs engagés dans des comités de quartier et dans l'activisme urbain sont des habitués de milieux où des O.P. sont très présents : enquêtes publiques, dispositifs participatifs… Certains ont même témoigné « aller chercher les compétences là où elles se trouvent », comme lorsque les riverains précités ont fait appel à un architecte pour mettre leurs propositions sur plan. Notre enquête nous renseigne donc sur une forme d'apprentissage par habituation, par côtoiement, par proximité.

Pour clore ce cheminement, nous aimerions émettre deux hypothèses. Premièrement, en détaillant le type d'opérations que les objets planologiques permettent de faire, font faire et font en milieu « naturel », nous avons pu révéler autre chose que les seules contraintes disciplinaires, formelles et codifiées : des arts de faire en situation. Cette intuition semble s'être confirmée en quittant le milieu architectural. En effet, nous avons observé que l'O.P. peut être performant malgré – voire grâce à – une forme communicationnelle relativement peu médiée par des exigences techniques et conventionnelles. Dans bien des cas, l'efficacité de l'O.P. semble plutôt tenir à la capacité des opérateurs à garantir sa congruité avec une destination et un destinataire et à saisir les prises de – et vers – un contexte, plus nombreuses que les seules contraintes de la discipline architecturale. Le fonctionnement des O.P. permettrait une forme d'expertise par l'expérience, en démultipliant les occasions de les fréquenter. De projet en projet, d'une enquête publique à une commission de concertation, de rencontre en rencontre, l'ensemble des opérateurs – architectes, urbanistes, activistes… – en saurait chaque fois un peu plus sur le métabolisme complexe des objets planologiques et leurs effets sur la situation.

Deuxièmement, il semble que l'expertise par l'expérience acquise par des prétendus « profanes » a déjà eu des répercussions sur la façon dont les objets planologiques sont manipulés en milieu architectural – il y a donc bien eu rencontre. Nous avons pu constater des indices de ce changement dans le fait que la plupart des architectes que nous avons rencontrés ont évoqué par eux-mêmes la question des négociations avec les commanditaires et les publics ou lorsque des architectes nous disent faire des maquettes « maisons de poupées » ou employer la pâte à modeler… Les « moyens du bord » du grand public deviennent – justement parce que non codifiés – des outils de prédilection pour la pratique architecturale, en vue du déplacement que l'O.P. entreprendra par la suite. D'autres indices se lisent en creux, dans l'absence de projection des plans dans la commission de concertation, comme pour éviter d'exposer cet objet à la critique de l'assemblée réunie. Nous nous en doutions, un milieu architectural étanche ne peut qu'être une fiction. Et même dans cette fiction, les objets planologiques finissent par métaboliser ou indiquer ce qu'ils ont rencontré sur leur chemin.

Ces deux hypothèses ouvrent des perspectives intéressantes, notamment en ce qui concerne nos possibilités à tous de participer à la production de notre environnement. Elles rendent plausibles la mise en œuvre d'une culture d'apprentissage, de négociation et de critique à travers la dissémination de lieux où les objets planologiques, les projets, les architectes, les urbanistes et les publics plus larges se côtoient et la démultiplication d'interfaces matérielles, accessibles au plus grand nombre. Mais elles nous renseignent également sur des risques potentiels : une tendance – face à

l'expertise acquise par les profanes – à rendre les O.P. inaccessibles ou irrévocables pour clore des débats plus que pour en ouvrir, ou, dans un autre registre, le lissage des supports pour un usage « grand public », qui ôterait justement les prises pour l'interaction qui ont émergé de nos descriptions et analyses. En ce sens, le fait de ne pas perdre de vue le caractère actif et complexe des objets planologiques – comme nous avons tenté de le faire dans cet article – pourrait constituer un garde-fou contre ces formes d'instrumentalisation.

Giulietta Laki (1982, Berlin) est doctorante sous mandat d'aspirante FRS-FNRS à l'Université libre de Bruxelles, auprès du GRAP (Faculté des sciences sociales et politiques) et de Sasha/C.L.A.R.A. (Faculté d'architecture). Anthropologue de formation, elle s'est intéressée à l'urbain par différents angles d'approche à tous les stades de son parcours. Sa thèse porte sur les façons de « faire chez soi » dans l'espace public urbain, à Bruxelles. Comment les gens y développent-ils une relation aux espaces qu'ils fréquentent ou traversent ? Son ethnographie expérimentale et participative s'attaque aux modalités concrètes d'investissement de l'espace public par ses usagers et aux traces physiques qu'elles laissent dans la ville.

Rafaella Houlstan-Hasaerts (1983, Bocas del Toro) est architecte et doctorante au sein du Centre des laboratoires associés pour la recherche en architecture (CLARA) de la Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles (Sasha et hortence). Actuellement, elle mène une thèse de doctorat qui porte sur les manières dont les citoyens participent à la fabrique de la ville, en dehors ou en plus des dispositifs institutionnels de participation. Parallèlement à cela, elle collabore activement à des projets collectifs qui ont pour thématique la production, la représentation et la réception de l'espace public dans les villes contemporaines : *Human Cities*, *Towards a Collective Subjective Cartography*, *Encuentros cartograficos*, *Parlez-vous saint-gillois ?*

BIBLIOGRAPHIE

CONEIN, B. ; DODIER, N. ; THÉVENOT, L. 1993. *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, coll. Raisons pratiques, n° 4, Paris, éditions de l'EHESS.

DODIER, N. ; BASZANGER, I. 1997. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, n° 38-1, p. 37-66.

DE CERTEAU, M. 1990. *L'invention du quotidien*. vol. 1 « Arts de faire », nouvelle éd. établie et présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard. [1980].

GREIMAS, A. 1983. *Du sens : Essais sémiotiques*, vol. 2, Paris, Seuil.

LAKI G., LEFEBVRE P., 2014, « Faire tenir debout. Exigences plurielles d'un projet d'architecture », communication présentée au séminaire autour d'*Enquête sur les modes d'existence* le 26 juin 2014, Bruxelles (à paraître aux Presses Universitaires de Liège, 2015).

LATOUR, B. 1989. *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.

LATOUR, B. 2012. *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte.

LUSSAULT, M. 2007. *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, p. 72-73.

SOURIAU, É. 2009. *Les différents modes d'existence*, suivi de *L'œuvre à faire*, édition présentée par Isabelle Stengers et Bruno Latour, Paris, PUF. [1943].

YANEVA, A. 2009a, *Made by the Office for Metropolitan Architecture. An ethnography of design*, Rotterdam, 010 Publishers.

YANEVA, A. 2009b, *The Making of a Building. A Pragmatist Approach to Architecture*, Oxford, Peter Lang.